

Paris, le 22/04/2021

Communiqué de presse

La Fondation des Hôpitaux débloque une aide d'urgence de 3 millions d'euros pour la santé mentale des adolescents et jeunes adultes

Si les effets directs de la pandémie de Covid-19 sur la santé des jeunes ont été généralement moins graves, la crise affecte de façon durable leur santé mentale en générant ou en aggravant en particulier des troubles psychologiques. Les signaux d'alerte des professionnels de santé se multiplient face à la hausse des demandes de prise en charge de ces jeunes confrontés à l'isolement, à l'anxiété et à une sédentarisation forcée.

La Fondation poursuit son engagement auprès des adolescents et jeunes adultes en difficulté

Face à l'urgence de la situation et aux indicateurs qui montrent que les tentatives de suicide ont doublé chez les mineurs de moins de quinze ans par rapport à 2019, qu'un étudiant sur 6 a arrêté ses études et que 30% des jeunes ont renoncé à l'accès aux soins pendant la crise¹, la Fondation des Hôpitaux se mobilise plus que jamais via ses relais sur le terrain : les Maisons des Adolescents.

Les Maisons des Adolescents apportent une réponse immédiate à la détresse des jeunes par l'intermédiaire de 116 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Depuis 2004, la Fondation a investi plus de 31 millions d'euros pour la création de 71 Maisons des Adolescents dans la France entière dont la maison de Solenn à Paris.

Une aide d'urgence de 3 millions d'euros pour soutenir les Maisons des Adolescents

Une enquête menée par l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) révélait en janvier que 94% des Maisons des Adolescents ont observé une aggravation de l'état de santé des jeunes, qui s'accompagne pour certaines d'entre elles d'une hausse des demandes ou d'un allongement des délais de prise en charge. C'est pour apporter une réponse rapide et adaptée que la Fondation des Hôpitaux débloque 3 millions d'euros pour soutenir un nombre croissant de jeunes en difficulté.

Le fonds d'aide de la Fondation sera alloué aux MDA qui en exprimeront le besoin, afin de faire face à l'accroissement des demandes de consultation. Cela prendra la forme d'un renfort de personnel, de l'achat de matériel et de véhicule pour développer la mobilité ou encore d'une aide à la digitalisation.

Les Maisons des Adolescents, des lieux-ressources de prise en charge multidisciplinaire

Les Maisons des Adolescents accueillent gratuitement et sans l'aval des parents les ados de 11 à 22 ans en difficulté dans les champs psychologiques, physiques ou sociaux, à leur initiative ou à celle de leur famille. Ces structures, à la fois chaleureuses et ultra-réactives, permettent une prise en charge rapide – 24h pour une urgence, une à deux semaines pour une prise en charge classique – et adaptée.

Lieux d'accueil, de prévention, de prise en charge et de suivi, elles s'organisent autour d'un collectif de professionnels pluridisciplinaires, dans les domaines médicaux, psychologiques, sociaux et éducatifs. Chaque structure s'adapte à son territoire, dans les zones rurales et urbaines, pour faciliter la rencontre avec les jeunes, en développant pour certaines d'entre elles des équipes mobiles, des permanences dans les établissements scolaires ou encore leur présence sur les réseaux sociaux.

Contacts presse :

Samuel Le Goff – slegoff@commstrat.fr - 06.62.31.10.57

Charlotte Grunewald – charlotte.grunewald@fondationhopitaux.fr

A propos de la Fondation des Hôpitaux - www.fondationhopitaux.fr

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation a une vocation : faire de l'hôpital, lieu de soins un véritable lieu de vie pour les personnes fragiles à l'hôpital. La Fondation est à l'origine de l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Elle a, à ce jour, subventionné 15 618 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de 151 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

¹ Ces chiffres proviennent du rapport parlementaire fait au nom de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, accessible via ce lien : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cecovidj/15b3703_rapport-enquete